

Objekttyp: **AssociationNews**

Zeitschrift: **Ingénieurs et architectes suisses**

Band (Jahr): **113 (1987)**

Heft 4

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

tion de Bocksriet, à Schaffhouse, en panneaux de bois porteurs, reste une œuvre de pionnier. A Lausanne, les premières préfabriques de béton, signées Vetter et Vouga, en seront la continuation.

Mais, bientôt, l'Organisation mondiale de la santé jette les yeux sur Vetter, qui, parlant et écrivant couramment trois, si ce n'est quatre langues, va sillonner le monde jusqu'en Océanie, dispensant ses conseils pour la construction d'établissements hospitaliers de tous ordres, répondant chaque fois aux besoins et aux moyens particuliers des régions. Sa vision des objectifs à atteindre et sa juste appréciation des ressources et des contingences locales seront ses qualités exceptionnelles. C'est d'ailleurs ce qui lui vaudra d'être appelé une nouvelle fois par l'Etat de Vaud pour élaborer, avec le Service de la santé publique, le plan hospitalier cantonal, premier de son genre, œuvre maîtresse dont l'application ne tarda pas et dont les premières

réalisations, CHUV, Morges, Payerne, Château-d'Œx, attestent la justesse de vues.

Mais Vetter eut le tort de ne pas se limiter à cette phase de prévisions, à cette activité de conseiller et de revendiquer sa place dans l'exécution des travaux. Là, ses soucis constants de perfectionnement, sa volonté d'appliquer partout les derniers progrès de la médecine provoquaient l'agacement de ses associés et entraînaient des climats de tension allant parfois jusqu'à la rupture. S'il passa ses dernières années replié à Crans-près-Céligny, c'est peut-être à cause de cette intransigeance.

Pour beaucoup, Vetter restera l'homme qui payait toujours de sa personne, celui que son amitié pour les artistes mobilisa toute sa vie. Il est peu de peintres, de sculpteurs de ce pays pour qui Vetter n'eut une œuvre à acheter, un encouragement à donner, une commande à passer. De qui peut-on en dire autant ?

Jean-Pierre Vouga

Produits nouveaux

Une nouvelle génération de machines à dessiner

Ozalid SA Zurich, agent général pour la Suisse des produits Nestler bien connus, présente une autre extension intéressante de la gamme Nestler de machines à dessiner industrielles et professionnelles (photo).

Une machine à dessiner a été développée sous la désignation *Florett SNC* qui supporte le dessin adapté à la commande numérique et qui offre en outre nombre de caractéristiques facilitant le travail quotidien à la planche à dessin, telles que

- affichage numérique des coordonnées X et Y;
- fonction de chaîne avec affichage des sommes partielles et globales;
- 11 échelles de dessin différentes sélectionnables;
- précision d'affichage sélectionnable 0,1/0,2/0,5/1,0 mm;
- travail simultané avec quatre systèmes de coordonnées différents.

Florett SNC est offert à un rapport prestations/prix extrêmement intéressant et peut être

étendu de façon modulaire par simple échange de matériels jusqu'à une machine à dessiner/numériseur combiné.

Agent général pour la Suisse :
Ozalid SA
Herostrasse 7
8048 Zurich
Tél. 01/62 71 71

Les informations orales rendues visibles à l'écran

Téléphone avec messagerie vocale

Philips a présenté un système Intercom avec fonction de renseignement. Réalisé en technique bifilaire pour des applications de 10 à 60 postes d'appel, le M100 S-64 décharge le téléphone du trafic interne et établit un système de communication et d'information.

Avec ce système géré par microprocesseur, les appels ne restent plus sans réponse. Un logiciel met une série de nouvelles fonctions à disposition: rappel automatique, retransmission d'appel, interruption d'appel en cas de nécessité, appel de groupe et appel d'urgence, pour n'en citer que les



plus importantes. Certaines de ces fonctions peuvent se combiner avec la parole synthétique, générée par un processeur vocal qui peut être programmé par dialogue de n'importe quel poste d'appel. Ainsi peuvent être transmis des messages concernant l'absence et l'heure de retour de l'abonné, l'invitation à rappeler, et autres (photo ci-dessus).

L'équipement accepte les appels lorsque les postes d'appel ne sont pas occupés. La fonction « messagerie vocale » permet aux abonnés de déposer des messages les uns pour les autres. Les informations orales peuvent être lues à l'écran d'un terminal central. Les écrans de visualisation, par exemple à la réception et au central, permettent d'afficher toutes les informations concernant l'absence de collaborateurs, évitant ainsi de longues recherches. En raison de la technique bifilaire employée, le M100 S-64 peut remplacer sans pose de nouvelles lignes d'anciennes installations Intercom câblées en étoile, moins performantes.

Philips SA
Case postale
8027 Zurich
Tél. 01/488 22 11.

Nouveau thermomètre digital pour le chauffage, l'aération et la réfrigération

Kane-May Limited annonce le lancement d'une adjonction à sa gamme de thermomètres digitaux électroniques portatifs, le KM 3003 (photo ci-dessous).

Le KM 3003 a été mis au point en réponse à la demande exprimée par l'industrie pour un thermomètre de faible coût à large plage

mesurant avec une précision d'un dixième de degré.

Le KM 3003 répond à cette demande, mesurant de -30°C à +800°C, affichant avec une précision de 0,1°C jusqu'à 199,9°C. Le KM 3003 est également compatible avec la série Kane-May de plus de 40 sondes de température standards, ce qui le rend approprié à la mesure des températures des surfaces, de l'air des liquides et des semi-solides.

Comme tous les thermomètres digitaux Kane-May, il incorpore un avertissement visuel automatique d'insuffisance de charge de batterie et de sondes endommagées. L'appareil pèse 200 grammes et a une durée de batterie de 50 heures avec des batteries standard PP3.

Kane-May Limited, Swallowfield Welwyn Garden City, Hertfordshire AL71JP England.

Vie de la SIA

6^{es} journées d'études sur les géotextiles

EPFL-Ecublens, jeudi 12 mars et 1^{er} avril 1987

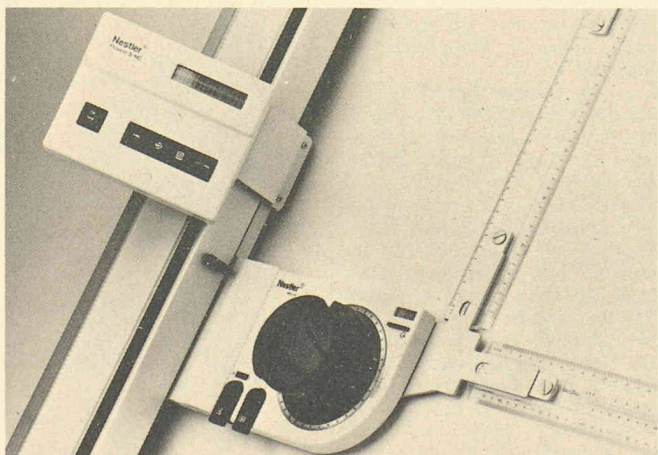
En collaboration avec l'Association suisse des professionnels des géotextiles, l'Union des professionnels suisses de la route et la Société suisse de mécanique des sols et des roches, le Groupe spécialisé SIA pour les travaux souterrains organise cette journée consacrée à la présentation du manuel des géotextiles, en particulier de la deuxième partie. L'occasion sera donnée aux participants de se familiariser plus avant avec l'utilisation d'un matériau en plein développement. La journée débutera à 8 h 45 à l'auditoire CE 4, à l'EPFL-Ecublens.

Inscriptions (jusqu'au 6 mars 1987): AVG/ASPG, secrétariat, c/o LFEM/EMPA, case postale 977, 9001 Saint-Gall; tél. 071/209141.

Corrosion des métaux dans la construction

EPFL-Ecublens, mercredi 1^{er} avril 1987

Le Groupe spécialisé de la construction industrialisée organise



cette journée en collaboration avec l'EPFL et l'Association scientifique et technique pour la restauration des monuments et la rénovation des bâtiments et ouvrages d'art.

Le but de cette manifestation est de présenter, dans une première partie, les bases théoriques nécessaires à la compréhension du processus de corrosion ainsi qu'au choix du matériau adéquat, et, dans une seconde partie, d'exposer les aspects pratiques de la prévention de la corrosion et de la protection des structures en acier, des aciers d'armature du béton, des éléments de fixation et de liaison, sans oublier l'aluminium. Cette seconde partie sera illustrée par des exemples tirés de la pratique.

La journée débutera à 9 h 15 en l'auditoire CMI, Centre Midi, à l'EPFL d'Ecublens.

Inscription (jusqu'au 26 mars 1987): SVIA, secrétariat, avenue Jomini 8, case postale 1471, 1001 Lausanne; tél. 021/363421.

Communications SVIA

Candidatures

M. Régis Courdesse, ingénieur du génie rural et géomètre diplômé EPFL en 1977. (Parrains: MM. Bernard Biner et Olivier Renaud.)

M. Alfredo Fernandes, ingénieur civil diplômé de l'Ecole d'ingénieurs du Maranhão en 1980 (Brésil). (Parrains: MM. M. Crisinel et J.-C. Badoux.)

M. François Forel, ingénieur civil diplômé EPFL en 1971. (Parrains: MM. René Oguey et Bertrand Lauraux.)

M. Franck Rolland, ingénieur civil diplômé EPFL en 1983. (Parrains: MM. J.-D. Marchand et Charly Quinodoz.)

Nous rappelons à nos membres que, conformément à l'article 10 des statuts de la SVIA, ils ont la possibilité de faire une *opposition motivée par avis écrit* au comité de la SVIA dans un *déla* de 15 jours. Passé ce délai, les candidatures ci-dessus seront transmises au Comité central de la SIA.

Assemblée générale ordinaire du Groupe des architectes – Jeudi 26 février 1987

Cette assemblée aura lieu le 26 février prochain à 17 h au Centre d'accueil et de plein air de la Vallée de la Jeunesse, Lausanne.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 27 février 1986.
2. Rapport d'activité et discussion.
3. Examen de candidature à la SIA
M. Edouard Castella, arch. dipl. de l'ETS de Genève en 1968, REG A; parrains: MM. Max Richter et Frédéric Brugger;
M. Jean Chavan, arch. DPLG, Ecole nationale supérieure des Beaux-Arts de Paris, 1973, REG A; parrains: MM. Alberto Sartoris et Alin Décoppet.

4. Elections statutaires
Le comité du GA propose de réélire pour deux ans MM. Marc Burgener, Pascal Châtelain, Guy Collomb et Jacques Richter au comité. Il propose de plus de compléter son effectif par l'élection de deux nouveaux membres, soit MM. Laurent Faessler et Nicolas Joye. Le président actuel ne souhaitant pas une réélection, le comité propose M. Jacques Richter pour lui succéder.
5. Discussion à propos de la couverture de IAS.
6. Programme d'activité 1987.
7. Divers.

A l'issue de l'assemblée, M. Visdei, architecte, organisateur du Festival international du film d'architecture et d'urbanisme 1987 à Lausanne, projettera le film en couleur de douze minutes tourné par Charles et Ray Eames dans leur maison de Californie du sud, dont la musique d'accompagnement a été spécialement composée par Elmer Bernstein. Un apéritif-buffet sera ensuite servi aux participants (inscription obligatoire). Un feu de cheminée – *alimenté par la bûche que chacun voudra bien apporter* – accompagnera la soirée qui se terminera à minuit.

Assemblée générale ordinaire du Groupe des ingénieurs – Vendredi 27 février 1987

Cette assemblée aura lieu le 27 février prochain à 17 h 30 à Chexbres, bâtiment du Cœur d'Or, caveau des Vignerons, salle du Conseil communal, 1^{er} étage.

Ordre du jour

1. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 28 février 1986.
2. Rapport présidentiel.
3. Elections au comité du groupe.
Le comité propose de réélire pour deux ans MM. Claude Balmer, ing. él., Rémy Jaquier, ing. géom., et Jean-Robert Muller, ing. méca., au comité. Pour succéder à M. René Noppel, ing. chimiste, arrivé au terme de son mandat, le comité propose d'élire M. Pierre-André Dufour, ing. chimiste EPFL.
4. Communications du président.
5. Présentation des membres admis en 1986.
6. Propositions individuelles et divers.
Les membres ayant des interventions à faire sous ce dernier point sont priés de les transmettre par écrit au comité jusqu'au 20 février prochain.
Après la partie statutaire, M. Edmond Chollet, président de la Fédération vaudoise des vignerons, présentera une conférence sur *La viticulture vaudoise à un tournant de son histoire*. A 19 h, l'apéritif sera offert aux membres au Caveau des Vignerons, alors que le repas sera servi à 20 h à l'Hôtel Cecil, à Chexbres (Fr. 38.-, y compris 3 dl de vin et café).

Bibliographie

Bases biomédicales des risques possibles pour la santé du Suisse après Tchernobyl

par Hedi Fritz-Niggli. – Une brochure 14,5 × 21 cm, 32 pages avec 13 illustrations. Edité par le Forum suisse de l'énergie¹, Berne, 1986. Prix: Fr. 3.-.

On ne peut se défendre de l'impression que certains milieux ont accueilli avec soulagement l'annonce de l'accident nucléaire de Tchernobyl dans la mesure où il apportait de l'eau à leur moulin. Certes, à la base, il y a un accident terrible, aux conséquences inévitables, encore mal connues. L'occasion est malvenue de cacher ou de déformer les éléments objectifs d'information dont on dispose. Nos autorités n'ont pas donné un exemple lumineux en la matière, laissant le champ libre aux nouvelles les plus alarmistes sur les conséquences de cet accident en Suisse.

La brochure de M^{me} Fritz-Niggli présente le texte d'une conférence donnée le 19 juin 1986 devant l'assemblée générale du Forum suisse de l'énergie. L'auteur, après des études de médecine et de biologie, a mis sur pied le laboratoire de radiobiologie de l'Institut de radiologie à l'hôpital cantonal de Zurich et fondé la Société suisse de radiobiologie. Elle enseigne depuis 1958 à l'Université de Zurich. C'est dire la compétence avec laquelle elle s'exprime sur un sujet complexe.

Commençant par définir simplement l'influence des radiations sur les êtres vivants, elle indique l'irradiation due à Tchernobyl à laquelle a été soumis l'Europe et notre pays en particulier, elle compare les doses accumulées du fait de ces retombées avec celles consécutives aux bombes atomiques de 1960 à 1980, qui sont trois fois plus importantes.

Une analyse des risques de cancer montre qu'il faudra compter en Suisse avec 1,2 million de décès au cours des 70 prochaines années, dont 30 à 36 morts supplémentaires consécutives aux retombées de Tchernobyl. Ces conclusions s'appuient sur une expérience scientifique de plusieurs dizaines d'années, englobant notamment les constatations faites à Hiroshima et Nagasaki.

L'auteur souligne que l'état actuel des connaissances ne permet pas de se livrer à de telles évaluations en ce qui concerne l'effet des toxiques chimiques.

La discussion ayant suivi son exposé permet au professeur Fritz-Niggli de préciser qu'un certain seuil de radioactivité est nécessaire au processus de restauration du corps humain.

Pour l'industrie du bâtiment, il est intéressant de relever que l'auteur incite à ne pas sous-estimer le problème du radon, dont les effets ne se font sentir que sur les poumons. Or le cancer du

poumon n'est actuellement presque pas guérissable.

L'exposé de M^{me} Fritz-Niggli, peut ne pas être perçu comme rassurant, mais il a le grand mérite de faire litière d'un catastrophisme de très mauvais aloi.

Jean-Pierre Weibel

¹ Case postale 3082, 3000 Berne 7.

A nos lecteurs

Prélude à l'année du jubilé – Zéro de calcul!

Ingénieurs et architectes suisses, n° 1-2 du 12 janvier 1987

Le lecteur le plus lucide en ce début d'année a certainement été notre ami Samuel Rieben, ingénieur-mécanicien SIA à Onex, qui a relevé une belle faute de frappe non découverte à temps en p. 1 du premier numéro de l'année: c'est évidemment en 1837 – et non en 1827, comme indiqué à la première ligne du texte – qu'a été fondée la SIA, puisqu'elle célébrera cette année son 150^e anniversaire.

Nos lecteurs n'auront pas attribué un seul instant cette erreur au président central de la SIA, M. Ad. Jacob, qui voudra bien nous excuser de cette inattention.

Rédaction

Bâtiment communal, Ardon – Rectificatif

Ingénieurs et architectes suisses, n° 1-2 du 12 janvier 1987

Le président de la commune d'Ardon, M. Roger Fellay, nous signale aimablement une erreur dans le paragraphe «Le point de vue de l'architecte», en page 4. La sculpture attribuée par l'auteur à l'artiste François Gay est en réalité l'œuvre de Jean-Jacques Puttallaz, céramiste établi à Sion. Nous lui rendons volontiers justice, en présentant ici une vue de sa création.

Rédaction

